

## FICHE SYNTHÉTIQUE – PROJET DE L'ORNE (61)

### TERRITOIRE

*Pop.* : 293 000 ha (79,5 % en zone non conventionnée) *Densité* : 48 hab/km<sup>2</sup> (moyenne nationale : 114)

*Nb d'entreprises de plus de 20 salariés* : 860

*Part de résidences secondaires* : 10,6 %

*Taux FSN* : 55,6%      *Plafond FSN* : 586 €

*Lignes ADSL dégroupées* : 51%      *Lignes ADSL inférieures à 4 Mbps* : 21% (lignes avec un affaiblissement > 48 dB)

### ARTICULATION DES INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVÉES

*CCRANT* : 13 octobre 2011      *Consultation ARCEP* : achevée en février 2014

*Conventions de déploiement sur le territoire* : signée le 7 juillet 2014 entre l'État, le conseil régional de Basse-Normandie, le Conseil général de l'Orne, la communauté urbaine d'Alençon, la Communauté d'agglomération du Pays de Flers et Orange.

*Déploiements FttH d'initiative privée* : 16 communes (Orange, début en 2013), soit 20% des foyers

*Déploiements FttO d'initiative privée* : 29 communes (Offre CE2O Orange), soit 71 % des entreprises

### OBJECTIFS DE COUVERTURE À LONG TERME (SDTAN)

*Adoption du SDTAN* : le 22 mars 2013 par le Conseil général de l'Orne

*Couverture* : 75% de la population en FttH à horizon 2030, dont 20% d'initiative privée et 55% d'initiative publique.

### PROJET PHASE FSN – PÉRIODE DE 7 ANS 2014 - 2020

*Coûts du projet* :

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Calendrier
<b>Collecte</b>	<b>16 129</b>	<b>18 M€*</b>	<b>8,5 M€</b>	<b>1 116 €</b>	2014 - 2018
<b>FttH**</b>	<b>22 365</b>	<b>23,4 M€</b>	<b>8 M€</b>	<b>1 045 €</b>	2016 -2020
<b>FttH racco.</b>	<b>Non pris en compte</b>				
<b>FttH bât. prio.</b>	-	-	-	-	-
<b>FttO</b>	<b>56</b>	<b>5,99 M€</b>	<b>213 k€</b>	<b>107 k€</b>	2014 - 2016
<b>Inclusion numérique</b>	<b>2010</b>	<b>750 k€</b>	<b>301 k€</b>	<b>373 €</b>	2014 - 2018
<b>Etudes</b>	-	<b>200 k€</b>	<b>66 k€</b>	-	2014-2016
<b>coût total : 52,7 M€ (dont 17,1 M€ FSN)</b>					

\* : non compris infrastructures non réutilisables en FttH (4,4 M€)

\*\* : hors raccordement, bâtiments prioritaires, ZATHD

## NOTES SUR LES DÉPLOIEMENTS

*Porteur du projet (exerçant la compétence L1425-1) :* Le Conseil général de l'Orne est le porteur du projet.

*Maître d'ouvrage (si différent) :* Le Conseil général de l'Orne est le maître d'ouvrage et maître d'œuvre du projet.

*Montage juridique :* Marchés de travaux passés après appel d'offres ouvert européen.

*Plan de financement :*

	Communes et interco.	Départ.	Région	Etat (dont FSN)	Europe (dont FEDER)	Autres
<b>Montant</b>	<b>7,5 M€</b>	<b>10,2 M€</b>	<b>10,4 M€</b>	<b>17,1 M€</b>	<b>7,5 M€</b>	-
<b>%</b>	<b>14,3 %</b>	<b>19,3 %</b>	<b>19,7 %</b>	<b>32,5 %</b>	<b>14,2 %</b>	-

*Calendrier des procédures (distinguer le cas échéant marchés de travaux et exploitation) :*

- 27 septembre 2013 : Lancement de la procédure de dévolution des marchés de travaux par la Commission permanente du Conseil général ;
- 17 avril 2014 : Signature des marchés avec les entreprises de travaux et d'exploitation (Orange et Axione).
- 30 avril 2014 : Ordre de service de commencer les prestations.

## NOTES ET COMMENTAIRES (AUTRES)

- *Existence d'un ou plusieurs RIP (collecte, WiFi...)*

Altitude Telecom a établi un réseau Wimax sur le département, dans le cadre du marché de services que lui a attribué le Département de l'Orne. Ce marché de services avait pour objet la couverture des zones inéligibles à l'ADSL. Cependant, l'absence de rentabilité commerciale n'assure pas la pérennité de ce réseau.

- Études en cours à la Région Basse-Normandie pour une exploitation pluri-départementale.